



Demande d'admission en section sportive **Foot Féminin**

Dossier complet à retourner EN VERSION PAPIER

à l'adresse postale du lycée : 57 rue Bocquet Flochel – 62000 Arras

avant le JEUDI 30 Avril 2026, délai de rigueur

NOM / PRENOM:

Date de naissance :

Adresse responsables légaux :

	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL (écrire de manière lisible)
RESPONSABLES LEGAUX		
ÉLÈVE		
Nom et adresse du Collège (ou Lycée) d'origine		

Procédures - Calendrier - Pièces à joindre

Les conditions générales d'admission :

- 1- Une lettre de motivation écrite par l'élève aidé de sa famille et de partenaires scolaires ou sportifs
- 2- Un bon dossier scolaire (sur le plan des résultats mais aussi des appréciations)
- 3- Un avis favorable du professeur d'E.P.S et de l'entraîneur du club sur vos aptitudes physiques et vos motivations.
- 4- L'absence de contre-indications médicales.

Ce dossier de demande d'admission est exclusivement pédagogique. Il nous permet de vérifier que vous remplissez les conditions générales d'admission.

Merci de le remplir avec soin, lisiblement, complètement et d'y joindre toutes les pièces demandées.

ATTENTION : ne joignez aucun document original, ils ne vous seront pas restitués et **les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés**

LES TESTS DE SÉLECTION AURONT LIEU LE : LUNDI 11 MAI 2026 DE 9H À 12H

Les élèves **convoqués aux tests d'entrée en section sportive et leurs représentants légaux seront destinataires d'un mail début MAI** suite à la commission souveraine présidée par le chef d'établissement, et composée par des représentants de l'institution scolaire.

À L'ISSUE DE CES TESTS, LES ÉLÈVES ADMIS EN SECTION SPORTIVE ET LEURS REPRESENTANTS LEGAUX (AINSI QUE CEUX SUR LISTE D'ATTENTE) SERONT DESTINATAIRES D'UN MAIL

Si vous êtes acceptée, une confirmation de votre venue vous sera demandée.

A l'issue des affectations (fin juin), un dossier d'inscription vous sera remis par le biais de votre collègue d'origine ou envoyé par mail selon votre situation géographique.

Les pièces à joindre

Voici les pièces à joindre (**ATTENTION** : un dossier incomplet ne permettra pas à la commission qui étudiera votre demande de se prononcer et votre candidature ne pourra pas être retenue).

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Photocopie de vos 2 derniers bulletins scolaires- Charte d'engagement signée.- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ou une photocopie lisible de votre licence sportive recto-verso- Lettre de motivation |
|--|

Partie à compléter :

Inscription envisagée au lycée à la rentrée scolaire 2026 :

☐ 2nde

☐ 1ère

☐ Terminale

- Indiquez ci-dessous votre parcours scolaire depuis 2 ans

Année scolaire	Classe	Moyennes des 2 ou 3 trimestres (ou semestres)	Adresse exacte de l'établissement
2024-2025			
2025-2026			

- Langues vivantes qui seront étudiées à la rentrée scolaire 2026 :

LVA

☐ Anglais

LVB

☐ Espagnol

☐ Allemand

☐ Italien

Demande d'entrée en classe de 1^{ère} ou Tale Générale : (3 enseignements de spécialités en 1^{ère}, 2 conservées en Terminale) :

Enseignements de spécialités :

1

2

3

Demande d'entrée en classe de 1^{ère} ou Tale Technologique : ST2S ☐ STL ☐ STMG ☐

Le descriptif des formations et enseignements est consultable dans notre plaquette informative intitulée

*J'entre en seconde au Lycée Guy Mollet **disponible sur le site du lycée** : <http://lyceeguymollet.fr/>*

Internat (Internat de ville – 13 rue des 4 Crosses) Souhaitez-vous intégrer l'internat ? ☐ Oui ☐ Non

- Etes-vous licencié(e) dans un club ? ☐ Oui ☐ Non

Dans quel club jouez-vous ?

- Fréquentez-vous ou avez-vous fréquenté une section sportive et en quelle année ?

☐ Oui ☐ Non

- Niveau du championnat actuel :

Votre motivation : *joindre une lettre*

Partie à faire compléter

1° Avis du Chef d'Établissement ou professeur principal sur la candidature :

2° Avis du professeur d'EPS : de 1 (insuffisant) à 5 (excellent) et y ajouter une appréciation

Sur la valeur physique
 Sur les habilités motrices
 Sur la compétitivité, la motivation
 Sur la capacité à travailler, à se surpasser
 Sur l'état d'esprit, l'esprit d'équipe

Appréciation:

Avis de l'entraîneur de football : de 1 (insuffisant) à 5 (excellent) et y ajouter une appréciation

Sur les qualités physiques en

Endurance :	Puissance :
Vitesse :	

Sur la technique individuelle

Passes :	Conduite de balle :
Dribbles :	

Sur le comportement dans le jeu

Stratégie, intelligence-lecture de jeu :	Motivation :
Attitude générale aux entraînements et en compétition :	

Appréciation et signature :



INFORMATIONS GÉNÉRALES

(Pour avoir des informations sur le lycée Guy Mollet,
connaître la vie dans notre établissement)

Lycée Guy Mollet

57 rue Bocquet Flochel
 62 000 ARRAS
www.lyceeguymollet.fr
 ce.0620256s@ac-lille.fr
 Tel 03 21 21 49 50

CHARTRE D'ENGAGEMENT DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL FÉMININ DU LYCÉE GUY MOLLET D'ARRAS

« Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord de leurs représentants légaux, d'un entraînement plus soutenu dans une ou plusieurs discipline(s) sportive(s) proposée(s) par l'établissement scolaire, tout en suivant une scolarité normale. Les sections sportives scolaires peuvent contribuer à la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou susciter une vocation de dirigeant. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau » . Extrait du Bulletin Officiel n°18 du 30 Avril 2020,

L'établissement s'engage à :

- Offrir aux élèves des conditions de réussite optimales tant au niveau scolaire qu'au niveau de la pratique sportive (emploi du temps, suivi médical, suivi scolaire).
- Assurer un suivi régulier du travail et des résultats en collaboration avec l'équipe éducative et les entraîneurs.
- Offrir une formation sportive complète : inscription aux compétitions UNSS, formations arbitrage et formation aux premiers secours.

Les responsables légaux s'engagent à :

- Prendre connaissance du projet de la section sportive et à signer cette charte d'engagement.
- Assurer un suivi régulier du travail scolaire et de l'assiduité de leur enfant.

L'élève de la section s'engage à :

- Prendre connaissance du projet de la section sportive et à signer cette charte d'engagement.
- Respecter le règlement intérieur de l'établissement
- Fournir un travail scolaire régulier et sérieux (quelque soit son niveau scolaire).
- Être présent à toutes les séances avec une tenue adaptée. (Crampons et protèges tibias ou chaussure de salle)
- S'investir avec motivation et dynamisme dans la pratique sportive, aussi bien aux entraînements qu'en compétitions UNSS.
- Faire preuve de fair-play et de respect envers les adversaires, les arbitres et les partenaires.
- Participer aux projets annuels de la section.
- S'investir dans la section **tout au long de la scolarité au lycée.**
- Adhérer à l'association sportive de l'établissement (environ 20 euros).

*Je soussigné(e)....., élève de la classe de
Accepte les règles de fonctionnement de la section sportive scolaire et les conditions de maintien dans cette section sportive. Tout manquement peut remettre en question mon inscription en section sportive.*

Fait à Le

Le chef d'établissement,

Les professeurs responsables de la section sportive,

L'élève,

Les parents ou responsable légal,